

A la découverte du patrimoine arboré et boisé de Villemoisson-sur-Orge

Le samedi 14 octobre l'Association Urbanisme et Qualité de Vie à Villemoisson (AUV) a proposé une balade pour faire connaître le patrimoine arboré et boisé de la commune de Villemoisson-sur-Orge. Une quarantaine de participants dont des élus locaux ont pu découvrir, notamment lors de la visite de 3 jardins privés, des arbres dignes d'intérêt par leur taille, leur âge ou leur rareté sur la commune.

La sortie était animée par un spécialiste en diagnostic sanitaire qui a répondu aux nombreuses questions des participants notamment lorsque ceux-ci se sont retrouvés face à des arbres majestueux parmi lesquels un hêtre rouge, un pin noir d'Autriche, un séquoia, un gingko biloba de près de 30m de haut et un cèdre du Liban.

La traversée du bois de Château Gaillard, sur le domaine public de la commune, a permis d'échanger avec un élu local sur la nécessité de faire un diagnostic sanitaire régulier des arbres de la commune. L'animateur s'est appuyé sur quelques arbres pour développer la démarche. Le diagnostic devrait être un préalable avant toute coupe d'arbres ce qui, malheureusement, n'est pas toujours le cas.

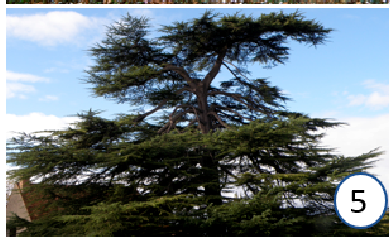
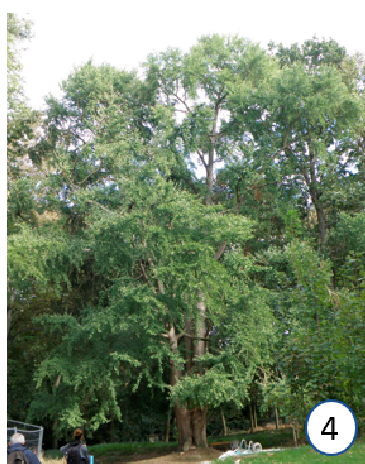
La balade s'est terminée face à un catalpa de 290 ans situé près d'un bâtiment public et par la proposition de mettre en place un périmètre de protection autour de cet arbre afin d'éviter le piétinement néfaste au développement racinaire.

La question de la préservation générale de ce patrimoine a bien sûr été posée. Deux pistes ont été citées : l'inscription dans le plan local d'urbanisme (EBC ou Espace Naturel du PLU) des arbres remarquables ou dignes d'intérêt et l'utilisation de l'Obligation réelle environnementale (ORE) pas suffisamment connue (Voir le site du Ministère de la transition écologique et solidaire [Obligation réelle environnementale](#))

Un quizz sur les arbres distribué aux participants leur permettra de prolonger cette visite et c'est autour d'une collation que les discussions se sont poursuivies.

La démarche de faire connaître pour mieux protéger et conserver est essentielle, et la présence d'élus locaux lors des animations renforce le message que l'association souhaite faire passer. Se retrouver ensemble sur le terrain peut ainsi faire gagner beaucoup de temps à l'association dans la diffusion de ses idées et de ses propositions auprès des élus locaux.

Légende des photos : 1-Séquoia / 2-Hêtre rouge / 3-Pin d'Autriche / 4-Gingko biloba/ 5-Cèdre du Liban / 6-Catalpa



Pour info, lien vers l'ORE : <https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/Guide-methodologique-obligation-reelle-environnementale.pdf>